



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 12 AVRIL 2024

COMMUNE DE THUILLEY-AUX-GROSEILLES

Département de Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de Toul
Canton Meine au Saintois

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents ou représentés :
11

Conseillers votants : 10

Le Maire certifie que la convocation du conseil a été faite le 29/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Thuilley-aux-Groseilles, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, dans la salle des fêtes, sous la présidence du Maire, Laurence BROQUERIE.

Présents : Laurence BROQUERIE, Pauline BROQUERIE, Christophe GENIN, René Jean-Pierre GENIN, Samuel GRIS, Gabrielle HENRY, Jacques PEROUX, Amélie PEROUX, Stéphane PIERI, Thomas WECKERING

Absents :

Excusés : Gibrien PARISOT a donné pouvoir à Christophe GENIN

Amélie PEROUX a été désignée comme secrétaire de séance

Objet de la délibération n° 17/24 :

COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET COMMUNE

Mme le maire rappelle au conseil que le compte de gestion est établi par le comptable public.
Elle confirme que les montants et imputations sont conformes au compte administratif tenu en mairie.

	Investissement		Fonctionnement		TOTAL 2023
	2022	2023	2022	2023	
Recettes	220 777,60	153 712,13	281 348,71	337 292,35	491 004,48
Dépenses	42 510,07	325 650,10	257 619,88	241 603,75	567 253,85
Solde	178 267,53	-171 937,97	23 728,83	95 688,60	76 249,37

Après délibération, le conseil vote le compte de gestion :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Amélie PEROUX

Secrétaire

Laurence BROQUERIE

Maire

